



Assemblée générale

Distr. générale
5 octobre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 103 ii) de l'ordre du jour provisoire
Désarmement général et complet

Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Paragraphe 7

Substituer au texte actuel :

7. Les conflits violents qui ravagent le nord-est du Nigéria depuis plus de dix ans ont abouti à l'une des crises humanitaires les plus graves au monde. Les civils sont fortement touchés par les engins explosifs improvisés, notamment les engins portés par une personne et les véhicules piégés déployés par certaines factions de Boko Haram. Au moment de la rédaction du présent rapport, les attentats-suicides avaient fait 76 morts civils et en avaient blessé 150. En outre, la présence d'engins explosifs improvisés déclenchés par les victimes, également appelés mines antipersonnel de type improvisé, le long des axes principaux continue de perturber l'acheminement de l'aide humanitaire.

